

COMMUNIQUE EGALITE

19% d'écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, 67,1% des non-titulaires sont des femmes, 82,3% des postes à temps partiels sont occupés par des femmes. Dévalorisation des professions à prédominance féminine, carrières grignotées, congé parental mal rémunéré...

Dans la Fonction publique comme dans le secteur privé, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ainsi que la lutte contre les discriminations et les violences sexuelles et agissements sexistes constituent des enjeux majeurs. Pour notre organisation, il ne peut en aucun cas s'agir d'un «supplément d'âme». Tout à l'inverse, ces questions sont une priorité de toutes et de tous à la CGT.

De mars à juillet 2018, une concertation s'est déroulée autour de groupes de travail. La CGT a porté de nombreuses propositions lors des réunions :

1. Une grande loi spécifique Égalité, ou grande loi de cause nationale sur l'Égalité ;
2. La revalorisation des métiers et filières à prédominance féminine le plus rapidement possible
3. Un budget dédié pour la revalorisation des grilles indiciaires ;
4. Des mesures contraignantes avec une obligation de résultat pour les employeurs publics, en conformité avec la Loi « avenir professionnel » qui introduit cette notion pour le secteur privé ;
5. De nouveaux droits pour les victimes de violences sexuelles et sexistes subies par les femmes sur leur lieu de travail (reconnaissance en accident de travail, meilleure prise en charge et protection...).

Nous ne sommes pas dupes, cette négociation s'est déroulée dans un contexte sans précédent, d'attaques ouvertes envers le statut général des fonctionnaires avec le chantier «refonte du contrat social». Le 10 septembre, le ministre Olivier Dussopt a ouvert la négociation. À maintes reprises, avec l'ensemble des organisations syndicales nous avons dû insister pour avoir un cadre sérieux pour cette négociation.

Le gouvernement vient de prendre la responsabilité d'enterrer ce protocole d'accord.

En vérité, la CGT, FO et Solidaires avaient depuis le début demandé davantage de temps pour la négociation et la consultation. Sans motif sérieux, le gouvernement s'est entêté à rester enfermé dans un calendrier très serré manifestement calé sur les élections professionnelles dans la Fonction publique.

Rigidité, calcul politicien visant à peser sur l'échéance des élections professionnelles ou absence de volonté d'avancer sur l'égalité : le gouvernement démontre encore une fois son incapacité à négocier et à acter des avancées réelles pour tous les agents de la Fonction Publique.

La CGT a combattu, combat et combattra les inégalités entre les hommes et les femmes.